

Gestion des données ouvertes dans l'agriculture et la nutrition

Ce cours en ligne est le fruit d'une collaboration entre les partenaires de GODAN Action, y compris Wageningen Environmental Research (WUR), Agro Know, AidData, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Forum Mondial sur la Recherche Agricole (GFAR), l'Institut des Etudes du Développement (IDS), Land Portal, l'Open Data Institute (ODI) et le Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA).



GODAN Action est un projet de trois ans du Département pour le Développement International du Royaume-Uni pour permettre aux utilisateurs, producteurs et intermédiaires de données de s'engager efficacement avec les données ouvertes et maximiser leur potentiel d'impact dans les secteurs de l'agriculture et de la nutrition. Nous travaillons en particulier à renforcer les capacités, à promouvoir des normes communes et les meilleures pratiques et à améliorer la manière dont nous mesurons l'impact. [Www.godan.info]

Ce document est sous licence [CC BY-SA](#).

MODULE 1 : PRINCIPES DES DONNÉES OUVERTES

LEÇON 1.2: L'éthique dans le cycle de vie des données ouvertes



Photo par [Neil Palmer \(CIA\)](#) sous licence CC BY -SA 2.0

Objectifs et résultats d'apprentissage



Cette leçon vise à:

- Répertorier les étapes du cycle de vie des données ouvertes
- Définir ce qu'est l'utilisation responsable des données
- Donner un aperçu des principes à la base des données responsables
- Définir les concepts relatifs aux données responsables
- Donner un aperçu des défis liés aux données responsables en agriculture
- Dresser la liste des questions éthiques à se poser en fonction du cycle de vie des données ouvertes.

A la fin cette leçon, vous devriez être capable de :

- Comprendre les étapes du cycle de vie des données ouvertes
- Définir les défis liés à l'utilisation des données
- Comprendre les principes rattachés aux données responsables
- Prendre conscience des défis liés aux données responsables en agriculture
- Identifier les questions éthiques à se poser selon les étapes du cycle de vie des données ouvertes.

Table des matières

Leçon 1.2: L'Ethique dans le cycle de vie des données ouvertes	2
Objectifs et résultats d'apprentissage	2
1. Utilisation éthique et responsable des données ouvertes	4
2. Les données responsables dans l'agriculture	5
3. Principes de réutilisation des données responsables.....	6
4. Concepts relatifs aux données responsables	8
Ouvrages Cités	9

1. Utilisation éthique et responsable des données ouvertes

De sa génération à la pratique administrative, les données sont impliquées dans différentes étapes que nous appellerons ici le cycle de vie des données. Il existe différents modèles pour identifier le cycle de vie des données ouvertes tel que celui de Van den Broek et al. Qui comprend les étapes suivantes : (1) l'identification, (2) la préparation, (3) la publication, (4) la réutilisation et (5) l'évaluation (Broek, Veenstra and Folmer). Les considérations éthiques doivent être considérées à chaque étape du cycle de vie des données ouvertes.

Le partage des données permet de recréer de nouvelles perspectives à partir des données existantes, mais il est également susceptible d'introduire des risques éthiques. Nous ne pouvons pas supposer que les données "ouvertes", "partagées" et "publiques" sont automatiquement "dans l'intérêt du public", en particulier lorsqu'un ensemble de données résulte d'une combinaison d'autres ensembles de données pour lesquels nous ne savons pas quand les données ont été recueillies pour la première fois ni à quelles fins. Les données ont le potentiel de stimuler de nouvelles voix et approches, mais elles peuvent aussi exposer les personnes vulnérables et marginalisées. L'éthique responsable des données peut souvent expliquer la différence entre ces binaires ou ces extrêmes polaires (Forum sur les données responsables).

Ces défis placent une responsabilité encore plus grande entre les mains des intermédiaires, qui doivent être conscients des opportunités et des risques liés aux données avec lesquelles ils travaillent, et intégrer sensibilité et responsabilité dans leurs pratiques de traitement des données. Adopter une approche critique pour éviter la méthodologie des « données pour le bien des données » contribuera grandement à garantir l'équité et l'équilibre. La prévision des situations futures est également difficile : ce qui semble être des données non problématiques en ce moment, par exemple, peut s'avérer très sensible à l'avenir. Le fait d'être conscient des vulnérabilités et des circonstances particulières des plus démunis dans les communautés avec et pour lesquelles vous travaillez peut grandement contribuer à leur éviter ou à limiter les dommages éventuels.

S'engager dans des pratiques responsables en matière de données signifie maintenir un certain nombre de pratiques éthiques en ce qui concerne la façon dont vous utilisez les données pour aider les projets à améliorer le bien qu'ils visent à faire, et éviter les dommages involontaires (But des données responsables).

2. Les données responsables dans l'agriculture

Plus loin dans cette leçon, nous verrons que la plupart des discours sur l'utilisation éthique des données concernent la vie privée des individus, souvent dans un contexte médical. Dans le cas du secteur agricole, nous verrons que cela peut également impliquer les relations socio-économiques entre les parties prenantes dans la chaîne de valeur.

Le premier cas juridique américain sur les données agricoles est présenté ici en tant qu'exemple d'une utilisation responsable des données. Il s'agissait d'un procès concernant l'intermédiaire de données AgriStats, qui s'occupe de l'anonymisation de données agricoles. Bien que l'énoncé de mission d'AgriStats soit d'" améliorer la rentabilité financière de nos participants en fournissant des données comparatives exactes et opportunes tout en préservant la confidentialité des entreprises individuelles ", on croit qu'il a partagé des données de production individuelles avec Tyson Foods, Perdue Farms et d'autres intégrateurs dans la chaîne de valeur. Ces partenaires de la chaîne de valeur ont utilisé ces données pour faire baisser les prix à la production au détriment des producteurs. Les données fournies par AgriStats auraient révélé des points de données cruciaux des exploitations agricoles individuelles à des acteurs de la chaîne de valeur qui les ont utilisés à leur avantage. Dans ce cas, les producteurs avaient partagé des données avec AgriStats afin d'obtenir de meilleures données comparatives sur leur efficacité et ainsi contribuer à améliorer la production de viande de poulet. Les producteurs ont fait confiance à AgriStats pour assurer la confidentialité de ces données et, bien que leur modèle d'affaires repose clairement sur cette relation de confiance, dans ce cas, l'intermédiaire de données AgriStats n'a pas respecté ses obligations (Schaap).

Les acteurs du secteur agricole sont confrontés à plusieurs défis liés aux données responsables. Le rapport de GODAN sur les données responsables en agriculture (Ferris and Rahman) donne un aperçu des défis liés aux données responsables en mettant l'accent sur les relations de pouvoir entre les acteurs. L'un des exemples donnés concerne l'agriculture de précision qui fournit aux agriculteurs des informations et des conseils de gestion agricole en vue d'améliorer leur prise de décision et optimiser leurs activités. La plupart des applications agricoles de précision sont employées dans des systèmes agricoles à forte intensité de capital et l'accès aux technologies et aux données reste en grande partie entre les mains de quelques grands agriculteurs et fournisseurs de services. Des entreprises spécialisées offrent un accès aux logiciels et aux données pour aider à l'agriculture de précision, mais trop souvent seules les entreprises et les agriculteurs les mieux dotés peuvent bénéficier de ces nouvelles offres. Le rapport énumère quelques défis importants dans le secteur :

- Possibilité de piratage des données. Il est difficile d'évaluer avec précision les conséquences que peuvent avoir les atteintes aux données des entreprises ou des acteurs qui traitent de grands volumes de données. Les atteintes à la protection des données ne sont toutefois pas rares et sont de plus en plus nombreuses ; ce problème est susceptible d'être encore plus important à l'avenir. Cette préoccupation est également présente dans les établissements de recherche qui n'ont peut-être pas encore mis sur pied des dépôts sécurisés de données.
- Données sensibles. Lorsque l'on considère les communautés et les contextes vulnérables, il semble généralement admis au sein du secteur que certains types de données agricoles sont sensibles en soi et que des précautions doivent donc être prises pour déterminer si ces données doivent être collectées et partagées.
- Propriété des données. Avec l'augmentation de la quantité de données créées sur l'agriculture et par les agriculteurs, l'une des questions clés est celle de la propriété des données. Les questions relatives à la propriété des données générées par les nouveaux domaines de la technologie agricole demeurent relativement inexplorées.
- Communautés vulnérables. Les problèmes et les tensions mentionnés ci-dessus deviennent encore plus aigus lorsqu'il s'agit de communautés particulièrement vulnérables telles que les populations autochtones, les agriculteurs migrants et les petits agriculteurs déplacés dépourvus de droits fonciers de base ; les femmes sont particulièrement vulnérables dans de telles circonstances.

3. Principes de réutilisation des données responsables

Les données responsables reposent sur la définition suivant' : « Le devoir d'assurer le droit des personnes au consentement, à la vie privée, à la sécurité et à la propriété en ce qui concerne les processus de collecte, d'analyse, de stockage, de présentation et de réutilisation des données, tout en respectant les valeurs de transparence et d'ouverture. » (Forum sur les Données Responsables)

Deux principes de base sous-tendent une gestion responsable des données : l'habilitation - pour permettre aux utilisateurs d'être des participants actifs plutôt que des " sujets " passifs des données ; et l'évitement des préjudices - pour faire en sorte que nous ne fassions aucun tort et que la façon dont nous utilisons les données et la technologie ne facilite ni n'exacerbe le préjudice causé par autrui. Les données responsables ne concernent pas seulement la sécurité technique et le cryptage, mais aussi la priorité accordée à la dignité, au respect et à la vie privée des personnes avec lesquelles nous travaillons, et la garantie que les

personnes qui se reflètent dans les données que nous utilisons sont comptées et entendues, et capables de prendre des décisions éclairées concernant leur vie (Pourquoi les données responsables ?).

Le Forum sur les Données Responsables a défini quatre raisons sous-jacentes à la question de savoir le pourquoi d'une réutilisation responsable des données :

1. *Implications juridiques.* Parmi les règles et directives applicables à l'UE, se trouve la directive européenne sur la protection des données, laquelle est actuellement en voie de devenir un règlement. Ce règlement s'appliquera si le responsable du traitement ou le sous-traitant (l'organisation) ou la personne concernée (la personne) est établi(e) dans l'UE. En outre (et contrairement à la directive actuelle), le règlement s'appliquera également aux organisations établies en dehors de l'Union européenne si elles traitent des données à caractère personnel de résidents de l'UE. Selon la Commission Européenne, on entend par 'données à caractère personnel', 'toute information concernant une personne, qu'elle se rapporte à sa vie privée, professionnelle ou publique'.
2. *Éthique et intégrité.* Des normes éthiques élevées, le respect de la dignité et l'intégrité de l'organisation sont parmi les principaux facteurs de motivation des employés. Si une organisation fait preuve, par négligence, d'un manque de respect de la vie privée et de la dignité d'autrui, cela conduit à une culture d'un poids, deux mesures, pouvant entraîner un manque de respect des droits des employés.
3. *Droits et dignité des autres.* Le fait d'avoir des politiques responsables en matière de données indique clairement à toutes les parties prenantes qu'une organisation se soucie des groupes touchés, en particulier ceux qui sont les plus vulnérables.
4. *Réputation devant les donateurs, les partenaires et les clients.* La mise en place de politiques de réutilisation des données indique clairement aux bailleurs, partenaires, clients et autres parties prenantes qu'une organisation traite ses activités avec soin et selon des normes éthiques élevées. De plus en plus de bailleurs exigent que de telles politiques soient mises en place comme condition pour l'obtention d'un financement.

Les ré-utilisateurs de données doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter de causer un préjudice aux parties prenantes qui pourrait résulter directement ou indirectement de la réutilisation de données ouvertes. De nombreuses conversations s'articulent autour d'une confrontation entre le principe de " ne pas faire de mal " et les concepts de transparence et de responsabilité. Bien qu'il puisse sembler qu'il s'agisse d'une confrontation d'opposés, les règles d'équilibre pour ces deux principes sont que le principe " ne pas faire de mal " s'applique aux personnes les plus faibles alors que la transparence et la responsabilité s'appliquent surtout aux puissants. (Granickas).

4. Concepts relatifs aux données responsables

Pour en revenir à la définition de données responsables, le tout premier concept inclus est le droit au consentement. Le consentement éclairé est le mécanisme par lequel les gens acceptent de fournir des renseignements pour des projets de recherche ou de collecte de données. En général, le consentement a été compris comme quelque chose qui est donné par des personnes au cours d'une interaction directe avec des chercheurs ou des visiteurs, et il se compose de trois éléments : la divulgation des objectifs de la recherche et de tout risque ou conséquence négative résultant de la participation ; la capacité des personnes à comprendre les implications de la participation ; et le caractère volontaire de leur participation. Il est fortement recommandé d'avoir les politiques de consentement sous forme écrite, à la fois pour servir de mécanisme de planification et de prise de décision possibles et aussi comme indication d'une responsabilité élevée et de normes éthiques élevées dans les organisations.

La plus grande partie de la discussion sur la réutilisation responsable et éthique des données tourne autour du concept de la vie privée. La protection de la vie privée porte sur le contrôle de l'information, les personnes qui peuvent y accéder et la façon dont elle est utilisée. La protection de la vie privée est généralement liée aux individus, aux familles ou aux groupes communautaires, et c'est un concept qui est souvent utilisé pour délimiter une frontière entre une sphère " privée " et une sphère " publique ". Il est utile d'avoir en place des politiques décrivant les risques possibles et leur plan d'atténuation. Le principal risque, évidemment, est de publier des données qui peuvent révéler des renseignements personnels sur des personnes en particulier (Granickas). Les *lignes directrices sur la transparence des données et la protection de la vie privée (Guidelines of Open Data and Privacy)* publiées par le gouvernement de l'Australie-Méridionale énumèrent les principaux risques en matière de protection de la vie privée comme suit :

- Causer de l'humiliation, de l'embarras ou de l'anxiété pour l'individu ; par exemple, à partir d'une diffusion de données sur la santé, on pourrait conclure qu'une personne a eu accès à un traitement pour un problème de santé sexuelle sensible ;
- Avoir impact sur l'emploi ou les relations des individus ;
- Influencer les décisions prises à l'égard d'un individu ou sa capacité à accéder à des services, tels que sa capacité à souscrire une assurance ;
- Causer un préjudice ou une perte financière ;
- Poser un risque pour la sécurité, par exemple identifier une victime de violence ou un témoin d'un crime. (Gouvernement de l'Australie-Méridionale)

Les organisations commencent à adopter des politiques qui tiennent compte de la sécurité de leurs employés à la lumière des dangers possibles liés à l'utilisation de l'information. Une attention accrue est accordée aux politiques organisationnelles qui adaptent les protocoles et les tactiques de sécurité pour englober : (1) la sécurité de l'information numérique ; (2) la sécurité physique et opérationnelle ; et (3) le bien-être psychosocial requis pour une bonne mise en œuvre de la sécurité (Granickas).

L'Open Data Institute (ODI) a développé un cadre sur l'éthique des données (Data Ethics Canvas) pour aider les organisations à identifier et gérer les considérations éthiques potentielles, y compris les principes, les politiques et les processus (The Data Ethics Canvas). Dans un livre blanc, ODI a examiné la relation entre l'éthique des données et la conformité juridique, certains cadres d'éthique des données existants et les considérations éthiques dans la collecte, le partage et l'utilisation des données (traitement éthique des données de l'ODI). Il est recommandé d'utiliser le cadre d'éthique des données dès le début d'un projet où la collecte de données est susceptible d'avoir un impact sur les individus ou la société en général et impliquant tout type de données. Le cadre d'éthique aide les organisations à prendre en compte les questions suivantes dans le cadre de leur projet.

- Quelles sont vos sources de données ?
- Y a-t-il des limitations dans vos sources de données ?
- Qui a des droits sur vos sources de données ?
- Quelles politiques / lois déterminent l'utilisation de ces données ?
- Allez-vous partager les données avec d'autres organisations ?
- Quel est votre objectif principal pour l'utilisation de ces données ?
- Les gens comprennent-ils votre objectif ?
- Qui pourrait être affecté négativement ?
- Comment minimisez-vous l'impact négatif ?
- Qui sera affecté positivement par ce projet ?
- Communiquez-vous les risques / problèmes potentiels, le cas échéant ?
- Comment les gens peuvent-ils interagir avec vous ?
- Quand aura lieu votre prochaine évaluation ?
- Quelles sont vos actions ?

Ces questions peuvent vous aider à identifier les risques éthiques dans tous les projets liés aux données ouvertes. Pour plus d'informations sur ce sujet, s'il vous plaît visitez les citations de l'ODI.

Ouvrages Cités

Broek, T.A. van den, A.F.E. van Veenstra and E.J.A. Folmer. "Walking the extra byte : A lifecycle model for linked open data." 2013. *TNO Innovation for Life*. November 2017.

<<https://repository.tudelft.nl/view/tno/uuid:cbb972b5-4288-48de-b7d2544f6977eaa3/>>.

Ferris, Lindsay and Zara Rahman. "Responsible Data in Agriculture." n.d. *GODAN Global Open Data in Agriculture and Nutrition*. November 2017. <<http://www.godan.info/documents/responsible-dataagriculture>>.

Government of South Australia. "Privacy and Open Data Guideline." 2014. November 2017.

<<https://data.sa.gov.au/sites/default/files/Toolkit/Privacy-and-OpenData-Guideline.pdf>>.

- Granickas, Karolis. "Ethical and Responsible Use of Open Government Data." February 2015. *European Data Portal*. November 2017. <https://www.europeandataportal.eu/sites/default/files/2015_ethical_and_responsible_use_of_open_government_data.pdf>.
- "ODI Ethical Data Handling." September 2017. *The ODI*. November 2017. <<https://www.scribd.com/document/358778144/ODI-Ethical-DataHandling-2017-09-13>>.
- "ODI the Data Ethics Canvas User Guide." September 2017. *The ODI*. November 2017. <<https://www.scribd.com/document/358778143/ODIthe-Data-Ethics-Canvas-User-Guide-2017-09-13>>.
- Responsible Data Forum. "Hand-Book of the Modern Development Specialist." 2016. *Responsible Data Forum*. The Engine Room. November 2017. <<https://responsibledata.io/resources/handbook/assets/pdf/responsible-data-handbook.pdf>>.
- . "Responsible data is." 2014. *Responsible Data Forum*. November 2017. <<https://responsibledata.io/about/>>.
- Schaap, Ben. "Why anonymization of farm data is important when sharing data." 4 May 2017. *GODAN Global Open Data for Agriculture and Nutrition*. November 2017. <<http://www.godan.info/blog-posts/whyanonymisation-farm-data-important-when-sharing-data>>.
- "The Data Ethics Canvas." August 2017. *The ODI*. November 2017. <<https://theodi.org/the-data-ethics-canvas>>.
- "Why Responsible Data." 2016. *Responsible Data Forum*. November 2017. <<https://responsibledata.io/resources/handbook/chapters/chapter-00introduction.html#why-responsible-data>>.